

Une équipe de 23 administrateurs, 37 salariés, dont 3 apprentis

pleinement disponible, aux compétences multiples et évolutives, pour accompagner au quotidien ainsi que pour les sujets de fond, les 381 Cuma et 24 Groupements d'Employeurs qui adhèrent à la fédération des Cuma 640.

L'ANIMATION QUOTIDIENNE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS: LA PRIORITÉ

> **369 Cuma contactées en 2023**; plusieurs centaines de rendez-vous.
> **Des rendez-vous territoriaux ou réunions spécifiques** sur chacun des 5 territoires, une à 3 fois par an.

> **Le conseil agro-équipement et l'appui à l'investissement très sollicité**: organisation de démonstrations; comparatifs; changements d'itinéraires; réglages matériels; innovations; cahier des charges; réglementation; expertise...: plus d'une centaine de Cuma accompagnées. Le travail du sol, le semis, l'agriculture de précision sont au cœur de nombreuses réflexions.

> **Les diagnostics de charges de mécanisation** notamment, un travail avec Bovins Croissance 640 lors de journées techniques.

> **La comptabilité et le conseil de gestion avec notre structure partenaire AGC**: près de 15000 heures de comptabilité facturées pour plus de 400 structures adhérentes.

> **L'accompagnement en droit social très sollicité**

• Réalisation de 4800 bulletins de salaires en 2023.

• Promotion puis accompagnement de la création de plusieurs projets emplois.

• **Dispositif de formation et d'accompagnement des responsables et des salariés de Cuma** (management; DUERP; droit social; organisation; ...).

> **L'appui juridique omniprésent pour les mises à jour statutaires**; le recouvrement des créances; les litiges divers; la mise en place de nouvelles structures collectives. Les partenariats avec les Cabinets FIDAL, POUÉY, OPJ recouvrements, perdurent pour professionnaliser et sécuriser nos services et démarches.

L'IMPLICATION DU RÉSEAU CUMA DANS DE TRÈS NOMBREUX PROGRAMMES D'ACTIONS

Avec différents partenaires, la Fédération des Cuma et ses groupes d'agriculteurs est impliquée dans de nombreux programmes départementaux, régionaux ou nationaux. Beaucoup portent sur l'évolution des pratiques environnementales mais aussi sur l'amélioration des conditions de travail, le renouvellement générationnel, l'innovation technologique, le déploiement d'énergies renouvelables, la mise en place de nouvelles filières de productions et leurs transformations, et ce pour une agriculture performante et durable, en phase avec les attentes sociétales du moment.

Les programmes d'actions spécifiques au département des Landes

• **La Convention Agriculture Environnement** avec, la Chambre d'Agriculture des Landes, Agrobio et ALPAD40, et financement du département des Landes et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne;

Avec 4 axes principaux:

- La transition agroécologique
- La transition énergétique
- L'adaptation au changement climatique
- L'innovation au sein des exploitations.

• **Les Conventions « captages prioritaires - PAT »** mises en place avec les syndicats SYDEC et EMMA, le Conseil Départemental des Landes, le programme régional Re-Sources, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Objectif principal: accentuer le travail fait dans le cadre de la Convention Agriculture Environnement sur ces zones à enjeu eau et donner les moyens aux Cuma et agriculteurs de ces zones pour faire évoluer leurs pratiques.

• **L'Espace Test Agricole Landais (ETAL40)** piloté par le Conseil Départemental des Landes poursuit son déploiement. Il s'agit d'organiser l'outil de production qui accueille des entrepreneurs à l'essai en maraîchage sur 2 sites (Magescq et Mimizan); 3 candidats sont à ce jour présents sur site; 4 en sont sortis depuis sa création pour s'installer définitivement.

• **La convention Energie** avec le Conseil Départemental des Landes et la Chambre d'Agriculture des Landes.

Objectifs: déploiement de projets agricoles en matière de production d'énergie tels que la méthanisation (4 projets en émergence en 2023); le photovoltaïque sur hangars Cuma; la conduite économique des engins.

Les programmes d'actions spécifiques sur le département des Pyrénées-Atlantiques

• **La Convention Agro-Environnement** avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

7 axes principaux:

- L'agroécologie
- Les pratiques alternatives au désherbage chimique
- Le développement des énergies renouvelables et la valorisation des effluents d'élevages
- La relocalisation des systèmes de production
- Le développement de la biodiversité
- Le déploiement de la mécanisation en collectif en zone montage et piémont
- La collecte des déchets plastiques des élevages pour leur recyclage.

• **Le programme compostage des déchets verts** avec les syndicats Bil Ta Garbi et Valor Béarn: plus de 22 000 T de broyat de déchets verts valorisées auprès d'une soixantaine d'agriculteurs.

• **La Convention d'accompagnement de la Chambre d'Agriculture 64** en complément du dispositif PRDA régional autour de l'agroéquipement en lien avec l'AgroRéseau 64.

Les programmes d'actions communs aux deux départements

• **Le Contrat d'Objectif Régional (PDRR)** piloté par la FRCuma et financé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'Europe sur 8 axes:

- Innovation agroécologique
- Efficacité énergétique des exploitations
- Gestion des effluents d'élevages
- Autonomie alimentaire des élevages
- Bien-être animal
- Renouvellement des générations en agriculture
- Sortie des pesticides
- Accompagnement des filières en difficulté.

• **Le Programme Régional de Développement Agricole (PRDA)**, piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les 2 Chambres Départementales des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, autour de 4 axes:

- Le renforcement de la performance économique et organisationnelle des exploitations
- Le changement climatique
- L'économie d'intrants et préservation de la biodiversité
- Alimentation durable et développement territorial.

• **Le Programme AITA** (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture), mené en direction des jeunes et des cédants, avec la place des Cuma comme outil facilitant la transmission et l'installation. Financement par la DRAF Nouvelle-Aquitaine.

• **Le Programme ADEC** (Accompagnement Développement de l'Emploi en Cuma) initié en 2023, pour 3 ans, visant à pérenniser et développer l'emploi dans les Cuma, avec un financement de la DREETS Nouvelle-Aquitaine (Direction de l'Emploi).

• **Le Programme ATHENA** (démultiplier l'utilisation de la Herse Etrille en Nouvelle-Aquitaine), conduit par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.

• **Le Programme ADOPTAE** (Accompagnement à la Démultiplication des Pratiques Agroécologiques Eprouvées), piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, avec un financement Européen Casdar, qui a pour objectif de favoriser l'appropriation et le déploiement massif par les conseillers et agriculteurs des couverts végétaux en grandes cultures, élevage et viticulture. Il est prévu sur 2 ans.

• **Le Programme RECOLTERA** qui consiste à faire un travail dans une Cuma sur la transmission des exploitations au sein du groupe dans le but de développer des outils pour faciliter la transmission.

• **Le Programme RALLYE Transfert**, organisé par le réseau DEPHY pour favoriser les échanges inter-filières autour de la diminution de

l'utilisation des produits phytosanitaires et les alternatives aux herbicides.

• **Les GIEE portés par les Cuma** et leur animation par un financement DRAAF Nouvelle-Aquitaine, avec un nouveau projet GIEE en émergence porté par la Cuma Agricompost sur l'optimisation de la gestion des prairies sur les Pyrénées-Atlantiques, en lien avec le réchauffement climatique et le ravageur cirphis.

Cela porte à 7 le nombre de GIEE reconnus et pour lesquels des plans d'actions ambitieux ont été contractés avec les groupes (des démonstrations, des expérimentations, des visites, des formations, etc.).

LA TENUE D'INITIATIVES DE COMMUNICATION NOMBREUSES SEULES OU EN PARTENARIAT

• **Organisation de multiples journées techniques locales**

Destruction des couverts végétaux (7 demi-journées), implantation des couverts végétaux (4 demi-journées), désherbage mécanique (8 demi-journées), entretien des prairies (3 demi-journées), matériels d'épandage (2 demi-journées), fauchage-andainage des cultures (3 demi-journées); démonstrations de matériels spécifiques comme épampreuse; andaineur à tapis; trieur de graines, ... (13 demi-journées).

• **Organisation d'initiatives à vocation départementale** ou plus largement: le Forum de la Coopération au lycée agricole de Dax, le 16 mars 2023; Mécamais à proximité d'Aire-sur-Adour, le 21 septembre 2023; Portes ouvertes séchoir et stockage du maïs, le 10 juillet à Labat (64) et le 12 juillet à Gaujacq (40); Journée employeurs / salariés, le 10 février 2023.

• **Organisation de webinaires** autour des couverts végétaux (les 6 juin et 6 septembre 2023), autour du management d'un salarié (21 novembre 2023); autour de l'installation via le collectif (4 décembre 2023); autour de la gestion des accidents du travail (13 septembre 2023).

UN PARTENARIAT FORT AVEC L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ

Nombreuses interventions ponctuelles au sein des différents établissements scolaires, soit pour des sujets très techniques, soit sur l'organisation du travail en Cuma et notamment l'installation grâce à la Cuma (une dizaine d'interventions en 2023 sur les 2 départements); soit par le stage 21 heures (sur le département des Landes uniquement (5 interventions en 2023).

• **Des évènements organisés en partenariat comme**

• **Le Forum de la Coopération** du 16 mars 2023 au lycée agricole de Dax avec l'ensemble de l'enseignement agricole public et privé des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

• **Mécamais** le 21 septembre 2023 avec la participation à l'organisation des lycées agricoles de Dax et Mugron (40), ainsi que la MFR d'Aire-sur-Adour (40).

• **La participation aux trophées national des Cuma** autour des partenariats Cuma / enseignement agricole avec le lycée agricole d'Othez, la MFR de Mont, le lycée agricole privé de Saint-Jean-Pied-de-Port, le lycée agricole de Dax.

LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS MATÉRIELS OU SOLS, AVEC NOTRE PARTENAIRE TOP MACHINE

• **Le contrôle de 850 pulvérisateurs** sous accréditation COFRAC.

• **Le diagnostic de 100 bancs d'essai moteur.**

• **Vérification périodique d'une centaine d'appareils de levage** (chargeurs frontaux et automoteurs principalement).

• **La mesure de conductivité des sols** en partenariat avec Maisadour et BE API (430 ha de conductivité et 1 200 ha de prélèvement de sol).

• **D'autres diagnostics à la demande**: matériels d'irrigation, épandeurs d'engrais organiques et minéraux.

L'ORGANISATION DE FORMATIONS, SEULS OU EN PARTENARIAT

Un rythme soutenu malgré une mobilisation parfois laborieuse: une dizaine de formations dispensées en 2023 à destination des agriculteurs, des responsables ou salariés de Cuma sur des thématiques très variées: le semis de précision; l'économie de carburant; les systèmes de guidage; la robotique; la pulvérisation; la modulation intra parcellaire; les certiphytos; le management; la prise de responsabilités, ...

ET POUR 2024

Poursuivre le cap de la mutation agricole par un accompagnement très professionnel, de proximité et par une mobilisation active sur des projets prometteurs

• **Accélération de l'adaptation du maillage territorial des Cuma.**

• **Poursuite de la mise en application des plans d'actions spécifiques** à chacune des Cuma identifiées par la grille de classification initiée en 2022.

• **Aboutissement de projets stratégiques et impactants** comme la SAS Cuma photovoltaïque ou encore des projets agricoles de méthanisation ou encore des projets de nouvelles productions et leur outil de transformation.

• **Accompagnement en priorité des activités ou filières en souffrance dans les Cuma**: la récolte du maïs; les groupes tracteurs.

• **La sensibilisation d'un plus grand nombre de groupes à des activités ou à des organisations nouvelles** allant au-delà de la mécanisation: ateliers collectifs de transformation; emploi à plusieurs; atelier d'entretien - réparation...

• **La poursuite de la modernisation de nos outils de communication** et de dialogue avec nos adhérents et de nos adhérents vers leurs partenaires du territoire.

• **L'organisation de nouvelles journées techniques ou webinaires thématiques** en réponse aux attentes du terrain (les nocturnes du semis; la diminution de la pénibilité via le salariat et la mécanisation; les travaux en vert de la vigne ...).

• **La mobilisation optimale des dispositifs financiers** nécessaires au bon fonctionnement et au développement des Cuma (PCAE; DINAC; GIEE; Programmes d'actions; ...).

• **Une meilleure valorisation de notre adhésion à la centrale nationale d'achats groupés** de matériels en Cuma (CAMACuma).

• **Le déploiement d'outils numériques nouveaux**, destinés à faciliter le travail des responsables et anticiper le passage au tout numérique.

• **La consolidation des moyens humains** et des compétences de notre équipe salariée pour améliorer nos services rendus (comptabilité et emploi/social notamment).

• **La consolidation de nos différents partenariats.**

- 1 Nord Landes Océan (NLO)
- 2 Grandes Landes Armagnac (GLA)
- 3 Béarn Chalosse Tursan (BCT)
- 4 Bas Adour Pays Basque (BAPB)
- 5 Béarn Pyrénées (BP)



UN SEUL OBJECTIF: SERVIR, DÉVELOPPER, ADAPTER LES CUMA POUR PERMETTRE À LEURS ADHÉRENTS DE FRANCHIR LE CAP DE LA GRANDE MUTATION AGRICOLE QUI S'OPÈRE



3 bureaux

SIÈGE ADMINISTRATIF :
▶ **FÉDÉRATION DES CUMA BÉARN - LANDES - PAYS-BASQUE**
248 avenue Cronstadt - BP 617
40006 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 05 58 75 90 55 - Fax 05 58 75 46 18
accueil640@Cuma.fr
www.bearn-landes-paysbasque.Cuma.fr

▶ **BUREAU DE PAU**
Maison de l'Agriculture - 124 bd Tourasse - 64078 Pau Cedex
Tél. 05 59 80 70 06 - Fax 05 59 02 47 46 - fd.64@Cuma.fr

▶ **BUREAU DE ST PALAIS**
Place Jean Errecart - Avenue de Garris - 64120 Saint-Palais
Tél. 05 59 65 95 03 - Fax 05 59 65 29 19
fd.64-stpalais@Cuma.fr

CUMA
FÉDÉRATION 640
BÉARN-LANDES-PAYS BASQUE

Rapport d'activité synthétique 2023

Fédération des Cuma
BÉARN - LANDES - PAYS BASQUE



LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

La Cuma, un formidable outil au service de nos exploitations

NOTRE CONTEXTE

Toujours compliqué mais plein d'opportunités à saisir dans une agriculture en pleine mutation.

Nos Cuma, plus que jamais, doivent nous aider à saisir ces opportunités pour porter des projets innovants, continuer à progresser, organiser notre travail, partager nos expériences et risques, innover techniquement.

NOTRE VOLONTÉ

Etre au plus près des demandes des agriculteurs pour accompagner leurs projets que cela soit en matière de mécanisation mais aussi de main-d'œuvre, de production d'énergie, d'atelier spécifique de transformation, etc... et cela, en s'appuyant sur des Cuma fortes, dynamiques, durables, issues d'un maillage territorial redéfini au fil du temps, suite à une démographie agricole en forte chute et à des besoins différents exprimés par les agriculteurs.

NOS MOYENS

Une véritable boîte à outils au service des Cuma et agriculteurs à savoir :

Une fédération forte

- forte par un réseau de près de 400 Cuma adhérentes, réparties partout sur le territoire, regroupant toujours plus de 10 000 agriculteurs et mobilisant un parc matériel de près de 10 000 machines.
- forte par une équipe de 23 administrateurs et de 37 salariés (dont 3 apprentis) ; répartis sur le territoire, réactifs, disponibles, aux compétences multiples et évolutives.
- forte par les nombreux partenaires qu'elle fédère, qui lui font confiance et soutiennent ses actions nombreuses.

D'autres structures connexes cohabitent autour de la Fédération pour compléter les services apportés aux adhérents :

- L'association Top Machine pour les contrôles de matériels ;
- Le Groupement d'Employeurs Maison des Cuma pour la mise à disposition de personnel administratif et de conduite ;
- La Cuma Agro Innovation pour l'incubation de nouvelles activités, en complémentarité aux Cuma locales.

LES FAITS MARQUANTS DE 2023

- Un maillage territorial des Cuma qui continue son évolution avec des dissolutions, des regroupements, mais aussi des créations.
- Un niveau d'investissement qui est resté à un niveau très élevé.
- Un chiffre d'affaires des Cuma en forte augmentation.
- Un nombre d'adhérents dans les Cuma qui se maintient malgré une démographie agricole en chute.
- Des projets collectifs spécifiques chronophages à accompagner, autour de nouvelles opportunités (production d'énergie, transformation des productions, ...).
- La poursuite de notre engagement dans de nombreux programmes d'actions, dynamiques, innovants, fédérateurs, au service des Cuma, des agriculteurs, mais également en phase avec les attentes sociétales notamment concernant les pratiques agro-écologiques, la production raisonnée d'énergie, la mise en œuvre de nouveaux modèles de production.
- Le déploiement de la labellisation RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) au sein d'une cinquantaine de Cuma dès 2023.
- La tenue d'initiatives de communication et de formation nombreuses.

Fabrice CASTERAA et Philippe Frachou respectivement, Président et Vice-Président de la Fédération des Cuma 640

LES CHIFFRES CLÉS DES CUMA POUR 2023 : UNE ACTIVITÉ QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

381 Cuma adhérentes dont 220 sur les Landes et 161 sur les Pyrénées-Atlantiques

• Avec la création de 2 nouvelles Cuma en 2023 :

> Cuma de Brocas (40 - Territoire 2), autour d'une chaîne de mise en culture et castration maïs semences (7 exploitations adhérentes).

> Cuma Méthapomps à Pomps (64-Territoire 5), activité liée à la méthanisation, notamment épandage et récolte des couverts (une quinzaine d'adhérents - 800 hectares).

• Avec la dissolution - fusion de six Cuma.

• Avec des regroupements d'activités entre Cuma pour conserver un service de qualité au juste prix.

DE L'EMPLOI EN CUMA OU GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS QUI PROGRESSE DOUCEMENT

Une centaine de Cuma employeuses de main-d'œuvre et 24 Groupements d'employeurs

Pour un total de 111 CDI (dont 6 apprentis) et 800 CDD.

UN TAUX DE PÉNÉTRATION DES AGRICULTEURS DANS LES CUMA, QUI CONTINUE À PROGRESSER

• Avec près de 10 500 adhérents facturés dont :

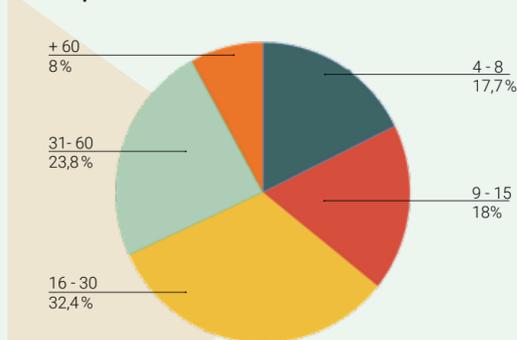
4900 adhérents dans les Landes (avec plus de 80 % des agriculteurs qui adhèrent à au moins une Cuma) et 5600 adhérents dans les Pyrénées-Atlantiques (avec plus de 60 % des agriculteurs qui adhèrent à au moins une Cuma).

• Avec un volume d'activité moyen par adhérent qui continue à augmenter sensiblement (2330 € en 2023), avec un minimum de 15 € et un maximum de 350 000 €.

LA TAILLE DES CUMA GLOBALEMENT STABLE

27 adhérents en moyenne par Cuma avec toujours des disparités importantes (de 4 à plus de 1200 adhérents) avec une tendance à la progression des Cuma entre 4 et 15 adhérents.

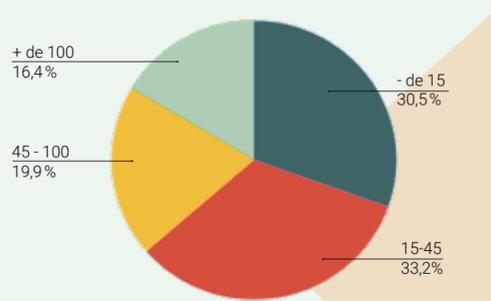
Répartition des Cuma selon le nombre d'adhérents



LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DES CUMA EN BONNE PROGRESSION

23,8 millions d'euros en 2022 (contre 21,3 millions d'euros en 2021, soit + 11,7%) avec une prévision de près de 24,5 millions d'euros en 2023 et une progression envisageable pour 2024 consécutive à la dynamique d'investissement de ces dernières années et à la flambée des prix des matériels et consommables.

Répartition des Cuma par tranche de chiffre d'affaires (en millions d'euros)

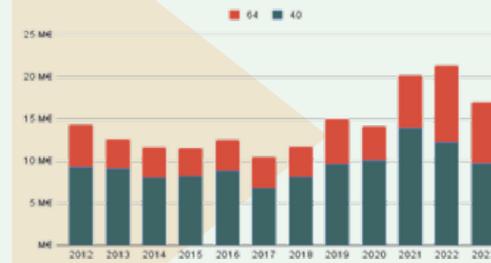


Là aussi, nous notons des disparités importantes de taille des Cuma mais avec une tendance à l'augmentation du nombre de Cuma à chiffre d'affaires à plus de 100 000 €, ainsi que celles à moins de 15 000 € (d'où le besoin urgent de restructuration de certaines Cuma).

LES INVESTISSEMENTS 2023: MAINTIEN À UN NIVEAU TRÈS ÉLEVÉ

En 2023, malgré un échec dans l'aboutissement du dispositif d'accompagnement PCAE régional, ce sont quand même plus de 17 millions d'euros qui ont été investis ou sont en cours, contre 21,4 millions d'euros en 2022 et 14 millions d'euros en 2020 à titre de comparaison ; avec 9,8 millions d'euros dans les Landes et 7,2 millions d'euros dans les Pyrénées-Atlantiques.

Evolution des investissements en euros



Les premiers équipements et les équipements complémentaires représentent près de 50 % des investissements (contre 60 % en 2022 et 70 % en 2021), traduisant une baisse de dynamique pour des projets innovants par manque d'incitation et par difficulté d'accès au dispositif d'aides régional.

DES DISPOSITIFS D'AIDES DÉCEVANTS

Dispositif d'aides aux investissements

Dans un contexte compliqué, les Cuma attendaient avec impatience l'ouverture d'un dispositif d'aides incitatif en début d'année 2023. Malheureusement, celui-ci ne fut pas à la hauteur, avec des critères d'éligibilité très compliqués à atteindre, une liste de matériels éligibles très amputée et des taux d'aides trop faibles.

Avec tous les efforts faits par les responsables de Cuma et l'équipe d'animateurs, ainsi que l'ouverture d'un dispositif complémentaire par le Conseil Départemental des Landes, ce sont quand même 113 dossiers qui ont pu être déposés, pour une enveloppe d'aide mobilisée de 2,2 millions d'euros. Malheureusement, le département des Pyrénées-Atlantiques n'a pas souhaité ouvrir un dispositif complémentaire en 2023, laissant de nombreux dossiers d'investissements des Cuma des Pyrénées-Atlantiques dans l'impasse.

Par ailleurs, quelques dossiers ont pu être basculés sur le dispositif FranceAgrimer 3^e révolution, mais lui-même très sélectif.

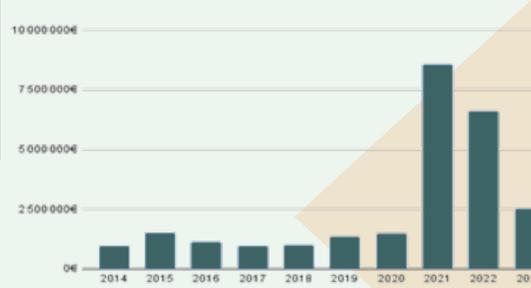
Au total, ce sont 82 Cuma qui ont pu accéder à au moins un dispositif d'aides (41 dans les Landes, 41 dans les Pyrénées-Atlantiques), pour 113 dossiers (47 dossiers dans les Landes et 66 dossiers dans les Pyrénées-Atlantiques).

Le montant global des aides mobilisées est de 2,240 millions d'euros. Dont :

- > 1,249 millions d'euros de l'Europe
- > 538 000 d'euros de la région Nouvelle-Aquitaine
- > 198 000 euros du département des Landes.
- > 200 000 euros du département des Pyrénées-Atlantiques.
- > 55 000 euros de France Agrimer.

Ce montant global d'aides alloué aux Cuma a donc fortement chuté en 2023, limitant fortement le déploiement de projets innovants.

Evolution des subventions aux investissements Cuma en euros



ET POUR 2024

De nouvelles discussions sont en cours avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour faire évoluer le dispositif PCAE, mais à ce stade, nos demandes ne sont pas entendues notamment sur les taux d'aides. Et par ailleurs, les critères obligatoires pour l'éligibilité des dossiers s'annoncent sévères, notamment les critères liés à la labellisation RSO des Cuma, l'agroécologie, le renouvellement générationnel, l'innovation, les nouvelles filières ; écartant ainsi les projets plus classiques de mécanisation partagée, pourtant indispensables au maintien d'exploitation viables sur notre territoire.

Dispositif d'aides à l'acquisition des parts sociales en Cuma

Le Conseil Départemental des Landes continue à aider l'acquisition de parts sociales en Cuma pour les nouveaux installés. Malheureusement ce dispositif a été très peu mobilisé en 2023, malgré de nombreuses relances par notre organisation et nos partenaires, avec 3 jeunes bénéficiaires, pour une aide globale de 2 500 € du département des Landes en 2023.

A noter que depuis le milieu d'année 2023, le nouveau dispositif DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs), piloté par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, a introduit également un critère de prise en considération des parts sociales et premières factures de travaux des Cuma pour définir le montant de la dotation octroyée au nouvel installé.

Dispositif DINAC pour l'accompagnement des projets stratégiques des Cuma

Malheureusement pour 2023, les aides pour la réalisation ou l'aménagement de hangars ont été supprimées par le Ministère. Ainsi seule perdure l'aide au diagnostic de fonctionnement des Cuma et pour laquelle notre Fédération a mobilisé une enveloppe de l'ordre de 55 000 € pour la réalisation d'une quarantaine d'accompagnements.

Recours important aux prêts bancaires

Des prêts ont été mobilisés pour un montant global de 14,5 millions d'euros (contre 12,2 millions en 2022), pour 450 dossiers déposés, avec un ratio d'emprunt de l'ordre de 70 %.

LA DYNAMIQUE 2023 DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES

	TERRITOIRE 1		TERRITOIRE 2		TERRITOIRE 3		TERRITOIRE 4		TERRITOIRE 5		TOTAL			
	NORD LANDES Océan		Grandes Landes Armagnac		Béarn Chalosse Tursan		Bas Adour Pays Basque		Béarn Pyrénées					
Administrateurs référents	Francis Collin		Frédéric Dudon		Jean-Luc Broca Jean Lafargue		Fabrice Casteraa		Pierre Super-vielle		2023	2022	2021	2020
Nombre de Cuma	35	9%	53	14%	167	44%	77	20%	50	13%	381	382	386	390
Chiffre d'affaires cumulé (millions €)	6,51 M€	27%	3,35 M€	14%	7,68 M€	32%	4,04 M€	17%	2,24 M€	9%	24,5 M€	23,82 M€	21,3 M€	19,02 M€
Chiffre d'affaires moyen par Cuma (€)	185 943 €	298%	63 200 €	101%	45 996 €	74%	52 483 €	84%	44 748 €	72%	64 304 €	62 349 €	55 172 €	48 768 €
Nombre d'adhérents facturés	610	6%	1 050	10%	3 754	36%	3 428	33%	1 630	16%	10 300	10 472	10 258	10 253
Nombre d'adhérents moyens par Cuma (actifs facturés)	17	64%	20	72%	22	82%	45	162%	33	119%	27	27	27	26
Chiffre d'affaires par moyen par adhérent (€)	10 669 €	469%	3 190 €	140%	2 046 €	90%	1 179 €	52%	1 373 €	60%	2 379 €	2 274 €	2 076 €	1 855 €
Investissements (millions €)	4,31 M€	20%	3,28 M€	16%	5,3 M€	25%	3,61 M€	17%	4,53 M€	22%	17 M€	21,03 M€	19,21 M€	13,13 M€
Aides cumulées (€)	224 955 €	5%	472 316 €	11%	1 477 590 €	35%	211 235 €	5%	1 888 894 €	44%	2 240 257 €	4 274 991 €	8 258 900 €	1 531 774 €
Montant moyen d'investissement par Cuma (€)	123 098 €	224%	61 900 €	112%	31 743 €	58%	46 845 €	85%	90 644 €	165%	44 619 €	55 051 €	49 755 €	33 667 €

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DES TERRITOIRES

ACTIVITÉS	Nb de matériels (640)	Nb de Cuma (640)	TERRITOIRE 1 NORD LANDES Océan		TERRITOIRE 2 GRANDES LANDES ARMAGNAC		TERRITOIRE 3 BÉARN CHALOSSE TURSAN		TERRITOIRE 4 BAS ADOUR PAYS BASQUE		TERRITOIRE 5 BÉARN PYRÉNÉES	
			Nb de matériels	Nb de Cuma	Nb de matériels	Nb de Cuma	Nb de matériels	Nb de Cuma	Nb de matériels	Nb de Cuma	Nb de matériels	Nb de Cuma
Chargeurs automoteurs	34	30	8	5	2	3	17	15	5	5	2	2
Travail du sol (labour ou TCS)	480	227	42	20	69	29	215	103	90	45	64	29
Semis maïs	232	137	19	10	58	26	85	58	42	24	28	19
Semis céréales	198	167	13	13	21	18	84	71	50	40	30	25
Ensilage	39	36	1	1	2	2	19	19	10	8	7	6
Machines à vendanger	10	8	0	0	4	4	6	4	0	0	0	0
Epandage engrais	175	134	19	12	32	25	67	56	37	26	20	15
Epandage fumier	282	182	18	14	21	17	114	78	82	47	47	26
Epandage lisier	164	113	4	5	11	8	80	52	46	34	23	14
Pulvérisation	238	146	21	14	44	24	75	51	65	38	33	19
Fauche	110	78	6	5	9	7	55	42	19	11	21	12
Pressage	199	133	13	9	14	13	98	68	53	28	21	14
Enrubannage	121	81	0	0	1	1	20	20	54	31	46	29
Irrigation	156	46	2	2	20	8	116	31	18	5	0	0
Récolte-moisson	69	57	6	6	10	10	43	33	6	4	4	3
Récolte Maïs semences	22	19	9	7	4	3	6	6	1	1	2	2
Effeillage maïs semences	29	22	9	6	3	3	12	9	5	4	0	0
Autres matériels	6354	381	681	35	861	53	2656	170	1318	76	814	51
Totaux	9217	381	908	35	1264	53	3889	170	1942	76	1190	51